PROCÉDURES POUR L'EXAMEN DE SYNTHÈSE

ÉTAPES À SUIVRE :

- **QUAND**

  L'ensemble des épreuves constituant l'examen de synthèse devrait être réalisé durant la 1re année d'inscription au programme de doctorat.

- **FORMATION DU JURY**

  Le jury est formé environ 6 semaines avant l'épreuve orale par le directeur de recherche. Le jury est composé de quatre (4) membres :

  - Président (doit être un professeur titulaire, agrégé ou adjoint de l'École);
  - Directeur de recherche et codirecteur de recherche (s'il y a lieu) ;
  - Membre (toute personne jugée compétente) ;
  - Membre externe (doit avoir un Ph.D. et provenir de l'extérieur du département de génie chimique).

- **ÉPREUVE ÉCRITE**

  L'épreuve écrite comprend deux (2) parties :

  - **La première partie de l'épreuve écrite** est la **proposition de recherche** qui doit être remise 3 semaines avant l'épreuve orale. La proposition de recherche, qui n'excède pas 40 pages, doit comprendre les éléments suivants :

    a) une introduction qui présente la problématique du projet ;
    b) une bibliographie détaillée avec une analyse critique ;
    c) une présentation des objectifs généraux et spécifiques ;
    d) la méthodologie utilisée pour atteindre les objectifs ;
    e) un échéancier des différentes étapes à franchir.

  - **La deuxième partie de l'épreuve écrite** est constituée d'un document rédigé par le candidat et qui répond à 3 questions remises 2 semaines avant l'épreuve orale par le président du jury. Les questions sont élaborées conjointement par les membres du jury relativement à la proposition de recherche. Les questions visent à vérifier les connaissances de base en génie chimique du candidat sur des notions requises pour mener à bien son projet doctoral. Ce document écrit, n'excédant pas 10 pages (environ 3 pages par question) est remis aux membres du jury 1 semaine avant la présentation orale ;

- **ÉPREUVE ORALE**

  - Lors de l'épreuve orale, l'étudiant effectue une présentation de sa proposition de recherche. L'épreuve orale a lieu généralement au cours de la 3e session suivant l'inscription ;

  - Lors de la présentation orale de la proposition de recherche, les membres du jury posent des questions orales portant directement sur le projet de recherche. De plus, d'autres questions orales sont posées dans le but de vérifier les connaissances générales en génie chimique pertinentes à la conduite du projet de recherche du candidat, incluant les notions abordées dans l'épreuve écrite.